RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION

LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA

PROJET DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME ÉDUCATIF DE BASE

Volet Financement de Projet d'Investissement (IPF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS N° 015C/PRSEB-PROJET/IDA-2026
SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES A MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME ÉDUCATIF DE BASE (PRSEB)

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a reçu un financement conjoint de l'Association Internationale pour le Développement (IDA-Banque mondiale) et du Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE) pour la mise en œuvre du Programme de Renforcement du Système Éducatif de Base (PRSEB). Ledit financement s'élève à 425,35 millions de dollars (US$) et repose sur une approche de financement axée sur les résultats, visant à améliorer la performance et la durabilité du système éducatif.

Le Programme de Renforcement du Système Éducatif de Base (PRSEB) poursuit trois objectifs majeurs : (i)améliorer l'accès équitable aux services d'éducation et de santé scolaire dans l'enseignement de base ; (ii) renforcer la qualité des apprentissages afin d'assurer un enseignement efficace et adapté et (iii) optimiser la gouvernance et la gestion des performances tout au long de la chaîne de prestation des services éducatifs.
Le PRSEB est structuré en deux composantes :
- La composante FPI (Financement de Programme d'Investissement) appelé Projet du Programme est mise en place pour fournir un soutien stratégique et financer les aspects clés qui permettront d'appuyer le MENA dans la coordination et la mise en œuvre du Programme et dont son exécution se fait selon les procédures de la Banque mondiale ;
- La composante PRSEB, de type PforR dont l'exécution se fait selon les procédures nationales.

Ce Programme est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national.
Les présents termes de référence concernent le recrutement d'un cabinet d'études pour la réalisation d'une enquête de satisfaction des bénéficiaires à mi-parcours du PRSEB.

II. OBJECTIF GENERAL DE LA MISSION

L'objectif général de la mission consiste en la conduite d'une étude de satisfaction des bénéficiaires dans les zones et localités d'intervention du PRSEB.
L'étude devra permettre à l'Opération PRSEB de disposer d'une vue globale et d'un point détaillé sur la satisfaction des bénéficiaires, ladite étude devra faire des recommandations dans le sens des améliorations à apporter au Programme.

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA MISSION

De façon spécifique, il s'agira pour chaque type d'intervention de/d' :
- Identifier les besoins et attentes des bénéficiaires de l'Opération PRSEB ;
- Apprécier le degré de satisfaction globale des bénéficiaires de l'Opération PRSEB et des acteurs de mise en œuvre ;
- Évaluer le niveau de satisfaction en rapport avec certaines caractéristiques des bénéficiaires aussi bien pour le primaire, le collège que pour le préscolaire ;
- Analyser les forces et contraintes liées à la qualité des prestations de services délivrés dans le cadre de l'Opération PRSEB ;
- Connaître les motifs des insatisfactions enregistrées et faire des recommandations pour des améliorations.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

Il est attendu que la présente mission aboutisse aux résultats suivants :
- Des données issues de la collecte, traitées et mise à la disposition de l'UGP.
- Un rapport d'analyse détaillé présentant :
  - Le rappel du contexte, de la justification, des objectifs, des cibles et des zones d'intervention du PRSEB ;
  - La méthodologie d'exécution de l'étude ;
  - Les besoins et attentes des bénéficiaires du PRSEB ;
  - Le degré de satisfaction global des bénéficiaires ;
  - Le degré de satisfaction global des acteurs de mise en œuvre de l'Opération PRSEB ;
  - Le niveau de satisfaction des bénéficiaires en rapport avec certaines caractéristiques ;
  - Les facteurs des satisfactions et les motifs des insatisfactions qui ont été enregistrées ;
  - Des recommandations pertinentes des bénéficiaires.

V. PROFIL DU CABINET D'ETUDE

V.1 Profil du Cabinet
Cet avis à manifestation d'intérêt s'adresse aux cabinets d'études ayant :
- Une expérience générale en enquêtes socioéconomiques et traitement de données d'au moins dix (10) années de pratiques professionnelles, et
- Deux (2) expériences justifiées par des Attestations de Bonne Exécution (ABE), en matière d'enquêtes de satisfaction des bénéficiaires ou d'enquêtes de perception des bénéficiaires.
- Le cabinet devra disposer au minimum deux (2) expériences spécifiques en matière d'études ou d'enquêtes auprès des communautés aussi bien rurales que urbaines.
- Il devra avoir deux expériences justifiées de collecte de données au niveau du secteur éducatif ivoirien.
- Il devra avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires financées par la Banque mondiale ou un bailleur de fonds multinational.

V.2 Expertises à mobiliser par le Cabinet d'études
A ce stade de la procédure les CV du personnel clé éventuel ne sont pas demandés. Cependant, le Cabinet sélectionné devra être à mesure de disposer d'une équipe composée **d'un (e) chef(fe) de mission spécialisée en suivi-évaluation, un (e) Statisticien, un (e) Spécialiste éducation-formation et un(e) sociologue.**

VI. DURÉE DE LA MISSION ET CALENDRIER

La durée de la mission est de 60 jours maximum étalée sur trois (3) mois, à partir de la date de signature du contrat.

VII. PROCÉDURE POUR LA SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

La Sélection du Cabinet se fera selon la méthode de la Sélection fondée sur la Qualification du Consultant (SQC) et ce, conformément ***au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), édition de septembre 2025 et relatif à l'acquisition de Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants.***
Le dossier de soumission devra être composé de :
- La lettre de manifestation d'intérêt ;
- Un dossier technique comprenant : les activités principales de votre Cabinet et le nombre d'années d'exercice dans le domaine des enquêtes de satisfaction, expérience des institutions internationales, PTF, et la capacité technique et administrative de votre cabinet ; etc.
- Les profils du personnel clé ne sont pas requis à ce stade de la procédure.

La date limite pour le dépôt des manifestations d'intérêt est prévu pour **le mardi 27 janvier 2026 à 10 heures précises.** L'enveloppe du cabinet devra porter la mention ***« AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 015C/PRSEB-PROJET/IDA-2026 - SÉLECTION D'UN CABINET POUR LA RÉALISATION DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES À MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME ÉDUCATIF DE BASE (PRSEB) »***

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en cinq (05) exemplaires dont un (1) original et quatre (04) copies (le tout dans une grande et même enveloppe) et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous ou transmises par DHL, CHRONOPOSTE, FEDEX, etc.

Les soumissions par voie électronique ne seront pas acceptées.

Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence du Comité d'évaluation et des représentants des soumissionnaires présents, à l'adresse mentionnée ci-dessous le même jour **le mardi 27 janvier 2026 à 11 heures 30 minutes.**

Unité de Gestion du Projet PRSEB, sise à Cocody 2 Plateaux, 7ème tranche -
Ilot 252 - Lot 3039 - Téléphone : (225) 27 22 55 94 40
Adresse électronique : atmbra@yahoo.com Cc yeo_pefougne@yahoo.fr

NB : Les termes de référence sont disponibles et à retirer au siège de l'Unité de Gestion du Projet.